

# LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière  
6 rue de la Gare  
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27/03/2025**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

### **Étaient présents :**

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Jean-Luc VIAUD  
Vanessa PAGEOT  
Jean-Marie MOREL  
Aurélie ARQUIER  
Jean-Yves ARTAUD  
Séverine KUTER  
Jocelyne LANDRON  
Jean-Marie CAMIER  
Pierre NOBLET  
Philippe ROUSSEAU  
Patrice CHOIMET  
Stéphanie VIOLIN  
Amélie GOUTH  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Vincent PÉRUSET  
Serge LAFFONTAS  
Jacques COUILLAUD  
Michel LHOUTELLIER  
Agnès PARAGOT  
Laurence CLÉMENCEAU  
Sabine AUDRAIN  
Isabelle CIVEL

### **Étaient excusés et représentés :**

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET  
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT  
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

**Secrétaire de séance :** Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2025**

**FINANCES**

**Subventions aux écoles**

Vanessa PAGEOT expose :

Chaque année, la commune octroie des subventions aux écoles pour leur fonctionnement et les différents projets de classes.

Pour 2025, il est proposé les subventions suivantes :

● **Fonctionnement global pour les fournitures scolaires des deux écoles publiques**

- École maternelle Le Petit Prince (compte 6067) : 5 625 €
- École élémentaire Charles Gifard (compte 6067) : 9 735 €

● **Sorties de classes**

- Aux OCCE (Office Central de Coopération à l'École) des écoles publiques maternelle et élémentaire (compte 657381)

	Sorties scolaires sans nuitée et autres projets de classe	Sorties scolaires avec nuitée
École maternelle Le Petit Prince	2 250 €	
École élémentaire Charles Gifard	2 832 €	2 016 €

- À l'école privée pour les enfants hayonnais uniquement (compte 65748)

	Sorties scolaires sans nuitée et autres projets de classe	Sorties scolaires avec nuitée
École maternelle St-Joseph	1 260€	
École élémentaire St-Joseph	2 016 €	1 092 €

La demande de versement doit être accompagnée des justificatifs des sorties. Dans le cas exceptionnel où le montant dépensé par l'école, pour l'ensemble des sorties, serait inférieur au montant de la subvention, cette dernière ne serait pas versée en totalité mais en fonction des dépenses réelles.

● **Projets scolaires**

- À l'OCCE de l'école élémentaire publique Charles Gifard (compte 657381) :
  - Visite du collège : 132 €
  - Projet cinéma : 1 320 €
  - Projet « balle ovale » : 600 €
  - USEP : 210 €
  - Subvention inclusive : 200 €
  - Projet jardinage : 320 €
  
- La prise en charge de la facture de l'école de musique Vibrations pour son intervention au sein de l'école maternelle Le Petit Prince, à hauteur de 1 577 €.

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis de la commission Enfance Jeunesse Vie scolaire du 03/03/2025,

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**DÉCIDE** d'octroyer les subventions écoles ci-dessus mentionnées pour l'année 2025,

**PRÉCISE** que la dépense correspondante est inscrite au comptes 6067 pour le fonctionnement et 657381 / 65748 pour les subventions.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**



Le secrétaire de séance  
**Jocelyne LANDRON**

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Jocelyne Landron.